

PLAN CANICULE RECENSER LES PERSONNES VULNERABLES

Pour signaler une personne fragile et susceptible de souffrir de la chaleur, il suffit de contacter le CCAS. Le centre tient un registre permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes recensées en cas de canicule.

L'inscription* se fait par la personne elle-même ou un proche, par email, courrier ou téléphone.

CCAS de Veauche

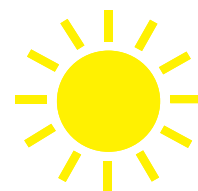
La Maison du Parc – 2 Rue Michel Laval.

Tél : 04 77 94 14 12 Courriel : ccas@veauche.fr



PLAN CANICULE

(Coupon détachable à retourner à la mairie de Veauche – C.C.A.S.)



NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE : _____

Date de naissance : / /

La qualité au titre de laquelle la personne est inscrite au registre

Personne âgée de plus de 65 ans

Personne handicapée

Téléphone : _____

Coordonnées du service intervenant à domicile : _____

Coordonnées de la personne à joindre en cas d'urgence : _____

Si déclaration par un tiers :

NOM : _____

Qualité : _____

Date de la demande : / / Signature : _____

* L'inscription sur le fichier vaut jusqu'au décès de la personne ou sa demande de radiation.

